



Puceron du soya

- Les populations de pucerons du soya ont augmenté cette semaine, mais demeurent faibles.
- Les ennemis naturels du puceron du soya sont présents dans la majorité des champs du réseau.

PUCERON DU SOYA

État de la situation

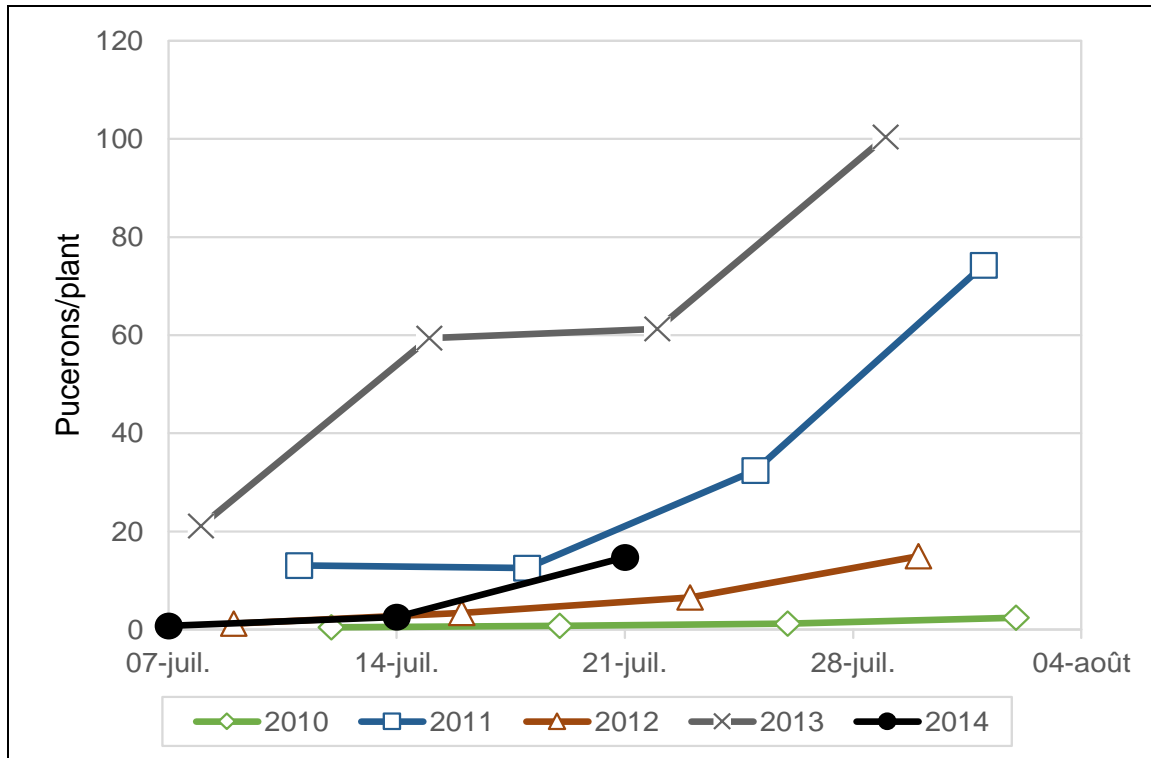
Pour l'ensemble des champs du réseau de surveillance, la moyenne provinciale a augmenté à 14,7 pucerons par plant cette semaine. À titre comparatif pour la même période, la moyenne provinciale était de 7 pucerons par plant et de 0,8 puceron par plant en 2012 et en 2010, respectivement. Présentement, les populations de pucerons du réseau varient entre 0 et 178 pucerons par plant et le puceron du soya n'a pas encore été détecté cette année pour 11 des 69 champs dépistés. Les populations les plus élevées ont été observées sur le site de l'Assomption, dans la région de Lanaudière, et 7 autres champs du réseau ont des populations variant entre 40 et 149 pucerons par plant dans les régions suivantes :

- Lanaudière (Saint-Barthélemy);
- Laurentides (Mirabel et Sainte-Anne-des-Plaines);
- Mauricie (Saint-Maurice);
- Montérégie (Saint-Bernard-de-Michaudville, Saint-Alexandre et Saint-Rémi).

Le nombre de sites du réseau avec des populations d'ennemis naturels a augmenté au cours de la dernière semaine (prédateurs dans 71 % des champs, parasitoïdes dans 14 % des champs et champignons entomopathogènes dans 12 % des champs).

La figure 1, en page 2, démontre que les populations moyennes de pucerons des sites du réseau ont augmenté cette semaine plus rapidement que durant les dernières années paires de 2010 et 2012. Par ailleurs, les populations actuelles (14,7 pucerons/plant) sont les plus élevées pour une année paire depuis le début des activités du réseau de surveillance en 2004. Le processus habituel d'alternance d'années de fortes infestations durant les années impaires et d'infestations négligeables durant les années paires semble donc s'estomper au Québec et corrobore des observations similaires rapportées aux États-Unis.

Figure 1 : Évolution des populations du puceron du soya en 2014 en comparaison avec les années 2010 à 2013



Malgré le fait que les populations actuelles soient généralement faibles, certains champs pourraient atteindre le seuil d'alerte de 250 pucerons par plant avant que le soya soit rendu au stade R5. **La vigilance est donc de mise pour tous les champs de soya du Québec dont les populations actuelles se situent entre 150 et 249 pucerons par plant.** Il importe de rappeler que le seuil d'alerte de 250 pucerons par plant n'est pas un seuil économique d'intervention. Il indique seulement qu'il faut suivre de près l'évolution des populations de pucerons dans un champ afin d'intervenir, si nécessaire, au moment optimal, soit quelques jours plus tard, pour rentabiliser l'intervention. Seul le dépistage permettra de déterminer si la population est en croissance et de prendre une décision sur la nécessité d'un traitement insecticide. Un avertissement sera publié chaque semaine pour vous informer de l'évolution des populations et du moment propice pour commencer le dépistage de vos champs.

Le tableau de la page suivante présente l'état de la situation pour chacune des régions du Québec.

Rappel important

Les traitements fongicides dans les champs de soya détruiront les champignons entomopathogènes (organismes causant des maladies chez les pucerons) bénéfiques pour contrôler et même éliminer les populations de pucerons du soya.

Pour connaître la stratégie d'intervention recommandée contre le puceron du soya au Québec, consultez le bulletin d'information « [Stratégie d'intervention recommandée au Québec contre le puceron du soya](#) ». Un outil de calcul dynamique du seuil économique d'intervention prenant en considération le prix de vente du soya, le rendement espéré, le stade du soya et d'autres critères est disponible dans ce bulletin.

Pour vous aider à identifier les insectes (ravageurs ou ennemis naturels) que l'on peut retrouver présentement dans les champs de soya, vous pouvez consulter le [carnet de champ](#) des dépisteurs du réseau de surveillance du RAP Grandes cultures. Vous pouvez aussi consulter une [brochure](#) sur la lutte intégrée contre le puceron du soya pour obtenir plus d'information sur ce ravageur.

Sommaire des populations du puceron du soya par région pour 69 sites du réseau de surveillance

Dépistage réalisé du 21 au 25 juillet

Régions	Nombre de sites dépistés	Densité ⁽¹⁾ des populations (pucerons/plant) Min. Max.		Nombre de sites avec une densité moyenne (pucerons/plant) de:						Nombre de sites selon le stade phénologique					
				0 à	40 à	150 à	250 à	500 à	1000 et plus	V ⁽²⁾	R1	R2	R3	R4	
				39	149	249	499	999	plus						
Bas-Saint-Laurent	2	0	0	2	1	1	...
Capitale-Nationale	3	0	0	3	3
Centre-du-Québec	8	0	17	8	2	...	4	1	1	...
Chaudière-Appalaches	8	0	18	8	1	5	1	1	...
Estrie	4	0	6	4	1	...	2	1	...
Lanaudière	8	2	179	6	1	1	1	...	2	2	3	...
Laurentides	5	3	93	3	2	3	2
Mauricie	4	0	43	3	1	1	3	...
Montérégie-Est	10	0	71	9	1	1	1	5	2	1	...
Montérégie-Ouest	13	0	93	11	2	2	2	7	2	...
Outaouais	2	0	10	2	1	1	...
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2	0	0	2	2
Province	69	0	179	61	7	1	0	0	0	6	5	25	20	13	...

(1) Densité moyenne observée sur 30 plants par champ

(2) V : Tous les stades végétatifs avant le début de la floraison (stade R1)

Moyenne provinciale : 14,7 pucerons/plant

Vous pouvez consulter les [cartes](#) des dépistages hebdomadaires effectués au Québec.

Texte rédigé par :

Katia Colton-Gagnon et Claude Parent

[Groupe de travail sur le puceron du soya](#)

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Katia Colton-Gagnon, agronome – Avertisseuse
 Centre de recherche sur les grains inc. (CÉROM)
 Tél. : 450 464-2715, poste 242 – Téléc. : 450 464-8767
 Courriel : katia.colton-gagnon@cerom.qc.ca

Claude Parent – Coavertisseur
 Direction de la phytoprotection, MAPAQ
 Tél. : 418 380-2100, poste 3862 – Téléc. : 418 380-2181
 Courriel : claudio.parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
 Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 31 – Grandes cultures – 25 juillet 2014